

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE

ARRONDISSEMENT DE CALVI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU-CONCA D'ORU

Délibération du Conseil Communautaire
N° 20-2026

Date de convocation : 21 avril 2026**Membres du Conseil communautaire** : 31**En exercice** : 31**OBJET : Vote des taux de contributions directes 2026**

L'an deux mil vingt-six et le vingt-sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Oletta sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LECCIA.

Présents : 27 : ARENA Jean-Baptiste, BERNARD Gérard, CAMPOCASSO Jean-Marc, CASALE Philippe, CASANOVA Jean-Noël, CHAUBON Jean-Philippe, CHERUBINI Ange, CHIRARELLI Joseph, COSTA Paul, FICAJA Pascale, FLORI Claude, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, GIACOMONI Paul-Noël, GIANNECCHINI Sebastien, GUARDINI Virginie, JEANNE Jeanne, LECCIA Jean-Pierre, LUCIANI Cyril, MARCHETTI Etienne, MAROSELLI Dominique, OLMETA Claudy, QUILICI Sylvie, SALICETI Marie-Ange, SANTONI Virginie, TERAMO Alexandra, TOMI Christian, VINCENTI Antoine

Représentés : 3 : GIANSILY Yves par FLORI Claude ; GREGOGNA Joseph par QUILICI Sylvie ; MORI Pierre-François par TOMI Christian

Absents : 1 : PONZEVERA Juliette

Vu la réunion budgétaire en date du 13 avril 2026 ;

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire qu'il doit se prononcer sur la fixation des taux des taxes locales directes pour l'année 2026.

Il propose les taux suivants :

CONTRIBUTION	TAUX
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	11,47 %
Taxe d'habitation additionnelle	5 %
Cotisation Foncière des Entreprises	3 %

Après examen, le **Conseil Communautaire décide de valider les taux proposés.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président
Jean-Pierre LECCIA



Pour copie conforme